

Forêt de Saint Germain en Laye: Etat des lieux des mares, propositions Ecrasement sur les routes, propositions

Contexte

- La forêt de Saint Germain est classée ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) de type II
- Les ZNIEFF de type II correspondent à de grands ensembles naturels riches et peu modifiés ou qui offrent des possibilités biologiques importantes, mais n'ont pas de portée réglementaire directe
- De nombreuses espèces protégées y sont présentes, dont des espèces de batraciens protégées par la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservations des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages



Crapaud accoucheur



Crapaud calamite



Grenouille agile



Grenouille rieuse



Grenouille rousse

- S'y trouvent aussi l'emblématique crapaud commun ainsi que d'autres espèces d'amphibiens protégées, dont certaines sur liste rouge nationale



Crapaud commun



Triton alpestre



Triton palmé



Triton ponctué **Quasi menacé**



Salamandre terrestre

- Et des espèces d'odonates (libellules et demoiselles), dont certaines menacées sur liste rouge IdF



Leste des bois **En Danger**



Leste vert



Sympetrum sanguin



Libellule déprimée



Agrion jouvencelle

- Ces espèces dépendantes des mares sont aujourd'hui fragilisées par la dégradation des mares
- La protection et la restauration des mares permettrait la préservation de ces espèces

De nombreuses espèces dépendent des mares, sans compter tous ceux qui viennent s'y rafraîchir



Aeshna cyanea



Petite nymphe au corps de feu



Agrion porte-coupe



Orthétrum réticulé



Grand Mars changeant



Petit Sylvain



Tabac d'Espagne



Chevreuil

Carte des mares - Sud de la forêt de Saint Germain en Laye 1/2

Mare 6



Mare 4



Mare 3



Mare 2



Mare 1



Mare 5



Mare 8



Mare 7



Mare 11



Mare 10



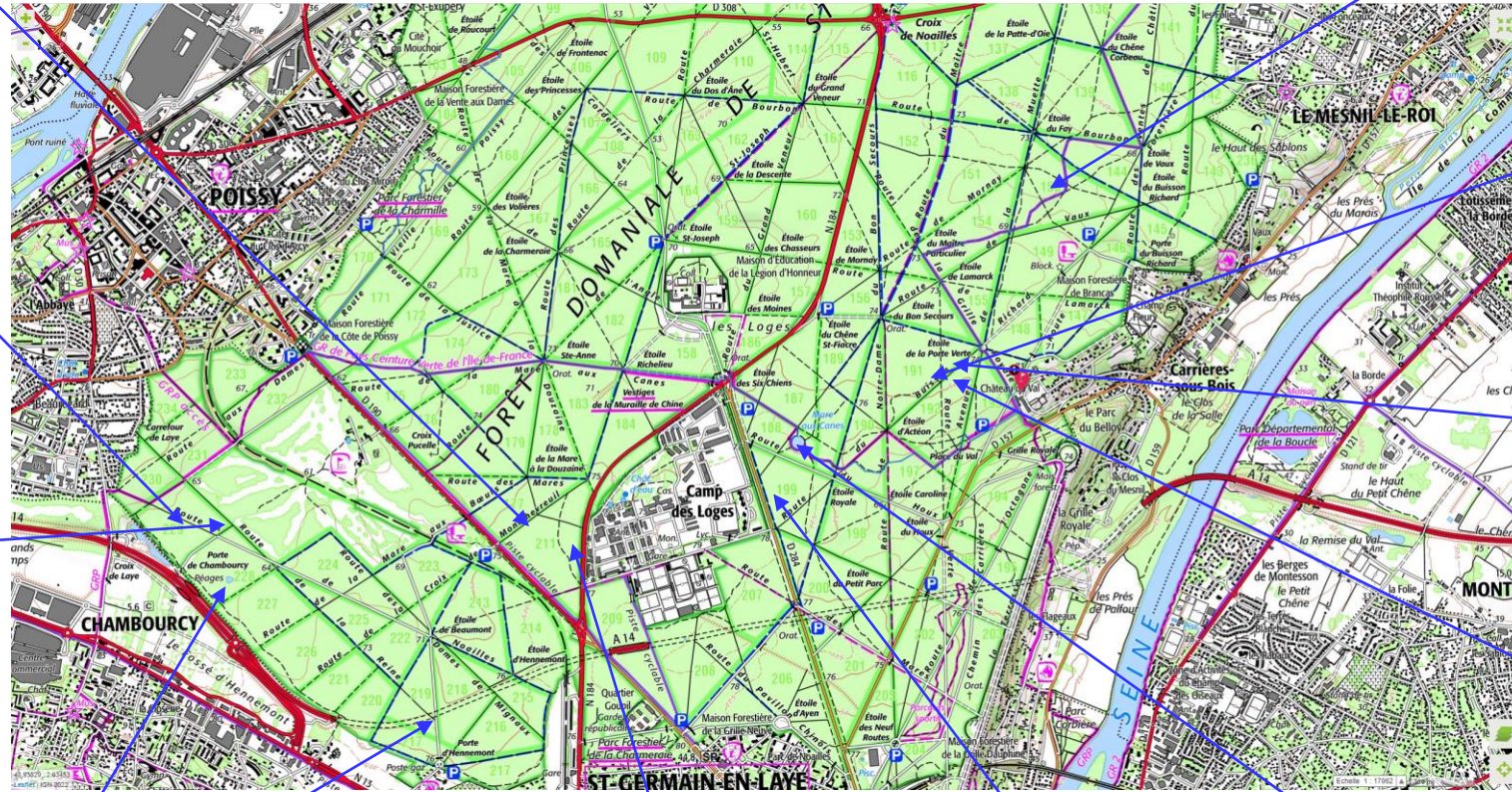
Mare 9



Mare 17



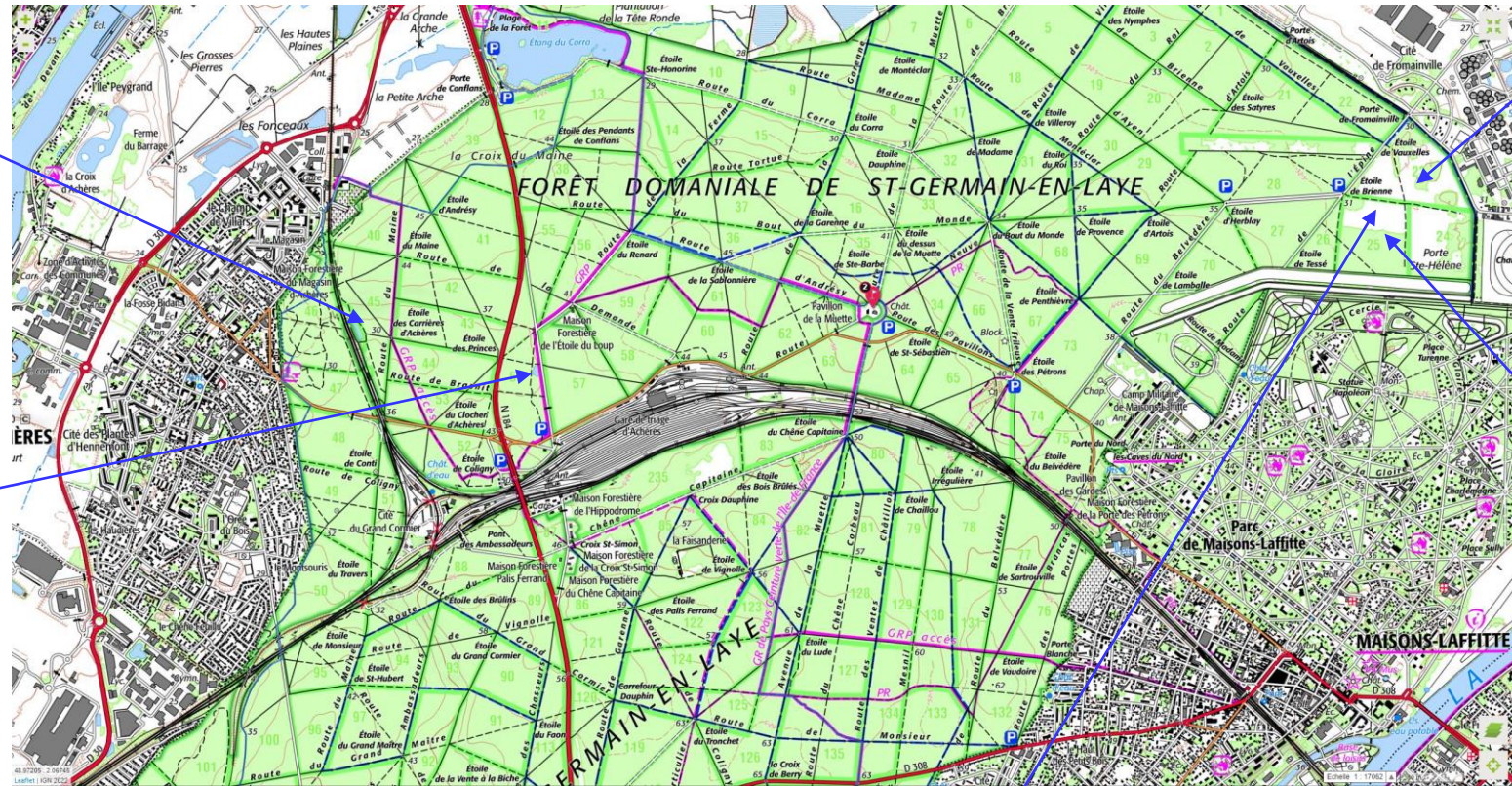
Etat très critique
Moyennement critique
Etat peu critique
Mare disparue



Les mares de la forêt de Saint Germain en Laye et leur biodiversité

Carte des mares - Nord de la forêt de Saint Germain en Laye 2/2

- Etat très critique
- Moyennement critique
- Etat peu critique
- Mare disparue



Mare 13



Mare 12



Mare 15



Mare 16



Mare 14



Fond de carte: igrando.fr

Les mares de la forêt de Saint Germain en Laye et leur

Proposition de calendrier pour les actions à réaliser

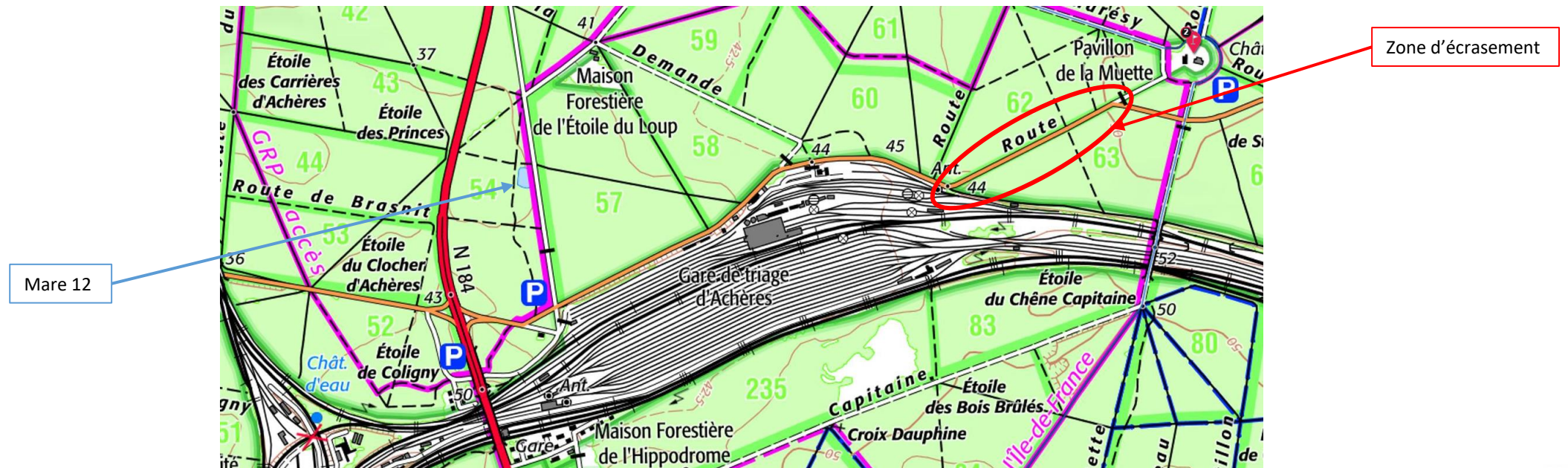
Ci-dessous une proposition d'ordre de priorité des mares pour réaliser les actions souhaitées (de celle à entretenir en premier à celle en dernier):

- Mares 9 et 10 situées parcelle 191
- Mare 4 parcelle 229
- Mare 12 parcelle 54
- Mare 1 parcelle 219
- Mare 14 parcelle 25
- Mare 11 parcelle 150
- Mare 6 parcelle 211
- Mare 8 parcelle 199
- Mare 2 parcelle 228
- Mare 5 parcelle 211
- Mare 16 parcelle 25
- Mare 15 parcelle 23
- Mare 7 parcelle 188
- Mare 13 parcelle 45
- Mare 3 parcelle 228
- Mare 17 parcelle 192

Nous souhaitons maintenir toutes les mares car elles sont peu nombreuses compte tenu de la surface de la forêt (3532ha)

Ecrasements des batraciens sur la route des Pavillons

- Nombreux écrasements de batraciens (notamment de crapaud commun) sur la route des Pavillons durant les mouvements d'automne et de fin d'hiver à proximité de la mare située parcelle 54
- 260 cadavres relevés en 8 comptages réalisés entre le 20 septembre et le 30 octobre 2021
- Proposition: fermeture nocturne de la circulation automobile de 21h à 6h pendant les mouvements d'automne afin de réaliser un comptage des batraciens et d'éviter les écrasements



Merci de votre attention

Annexe

Annexe 1 – Synthèse de l'état des mares et propositions

Mare et n° parcelle	Localisation	Etat de la mare	Actions souhaitées
Mare 1 Parcelle 219	48°54'21.210"N 2°03'47.909"E	Baisse du niveau d'eau en été, fermée, présence de saules marsault, bois morts, plastiques et ferraille, totalement couverte de lentilles d'eau	Arracher les saules marsault, retirer bois morts, plastiques et ferraille, élaguer certaines branches pour faire passer la lumière, désencombrer les lentilles d'eau
Mare 2 Parcelle 228B	48°54'50.886"N 2°03'01.836"E	Très visible et fréquentée, assez ouverte, couverte de lentilles d'eau, encombrée de bois morts	Enlever les bois morts, élaguer certaines branches pour éviter l'atterrissement par la chute des feuilles, désencombrer les lentilles d'eau
Mare 3 Parcelle 228A	48°54'45.480"N 2°02'54.936"E	Suffisamment importante pour être sur la carte IGN, mais totalement asséchée, très abrupte, envahie de ligneux, présence de déchets	Enlever les déchets, arracher les ligneux, mettre en eau
Mare 4 Parcelle 229	48°54'55.631"N 2°02'44.148"E	Rapidement asséchée au début de l'été, trop rapidement pour le développement des batraciens, devenue bauge à sangliers, envahie de joncacées, de ligneux et de bois morts	Désencombrer les joncacées, arracher les ligneux, enlever les bois morts, curer sans percer la couche imperméable du sol pour que les mares retiennent l'eau plus longtemps
Réseau mares 5 Parcelle 211	48°54'52.439"N 2°04'26.285"E	Proximité avec la nationale donc déchets, fermée, pas de lumière, seule une mare a suffisamment de lumière pour avoir un herbier aquatique	Élaguer pour faire passer la lumière, curer sans percer la couche imperméable du sol
Mare 6 Parcelle 211	48°55'00.246"N 2°04'22.997"E	Encombrée de bois et de plantes, niveau d'eau bas	Débroussailler, élaguer
Mare 7 Parcelle 188	48°55'08.675"N 2°05'23.070"E	Plante aquatique invasive (Igarosiphon-major), deux bouteilles plastique au centre de la mare, lieu de baignade pour les chiens	Retirer les bouteilles plastique, panneau pédagogique sur le respect de la biodiversité et de tenue des chiens
Mare 8 Parcelle 199	48°55'01.710"N 2°05'19.001"E	En eau, tranquille et peu connue, berges abruptes, envahie de joncacées, relativement fermé, présence d'un saule marsault	Adoucir les berges, désencombrer les joncacées, arracher le saule marsault, élaguer certaines branches pour faire passer la lumière
Mare 9 Parcelle 191A	48°55'24.221"N 2°06'02.442"E	Baisse rapide du niveau d'eau, réduction de la surface de la mare, surface envahie de joncacées a doublé depuis l'année dernière, présence de saules marsault qui s'étendent très rapidement, pratiques sportives avec traversées de la mare, lieu de baignade pour les chiens	Désencombrer les joncacées, arracher les saules marsault, arrêter les traversées de mare, laisser pousser ronces et autres plantes piquantes autour de la mare pour décourager sportifs et chiens
Mare 10 Parcelle 191B	48°55'23.130"N 2°06'00.169"E	Réduite en surface car envahie de joncacées et par les saules marsault, portion quasi disparue, herbier aquatique se reforme, complètement recouverte de lentilles d'eau, lieu de baignade pour les chiens	Désencombrer les joncacées, arracher les saules marsault, curer sans percer la couche imperméable du sol
Mare 11 Parcelle 150	48°55'53.633"N 2°06'31.770"E	Niveau d'eau constant mais fermée, couverte de lentilles d'eau, peupliers partiellement arrachés	Enlever les bois morts, élaguer pour faire passer la lumière, désencombrer les lentilles d'eau
Mare 12 Parcelle 54	48°57'40.541"N 2°05'34.092"E	Quasiment asséchée, devenue bauge à sangliers, fermée et envahie de ligneux, déchets	Arracher les ligneux, enlever les déchets, élaguer pour faire passer la lumière, curer sans percer la couche imperméable du sol
Mare 13 Parcelle 45	48°57'45.749"N 2°04'47.406"E	Derrière un grillage, hors d'atteinte des piétons et de la grande faune sauvage, déchets	Ouvrir un passage pour la grande faune sauvage, enlever les déchets
Mare 14 Parcelle 25	48°58'09.305"N 2°09'17.490"E	Grande mare asséchée dès le mois de mai, légère traces d'humidité, présence de saule marsault, pas en eau suffisamment longtemps pour la reproduction des calamites	Curer sans percer la couche imperméable du sol pour que la mare retienne l'eau plus longtemps
Mare 15 Parcelle 23	48°58'18.654"N 2°09'20.316"E	Trop rapidement asséchée pour le développement des batraciens, envahie de ligneux, relativement fermée	Arracher les ligneux, élaguer certaines branches pour faire passer la lumière
Reseau mares 16 Parcelle 25	48°58'04.626"N 2°09'20.442"E	En lisière de forêt, légèrement fermées, trop rapidement asséchées pour le développement des batraciens, encombrées de ligneux, déchets dans certaines mares, trace de passage de gros mammifère	Arracher les ligneux, enlever les déchets, élaguer certaines branches pour faire passer la lumière, curer sans percer la couche imperméable du sol pour que les mares retiennent l'eau plus longtemps
Mare 17 Parcelle 192	48°55'21.348"N 2°06'04.169"E	Mare asséchée, envahie de ligneux avec peupliers hors d'eau, fermée	Enlever les déchets, arracher les ligneux, mettre en eau

Actions à réaliser avec soin pour éviter tout dégât sur la biodiversité